

NOS HONORAIRES

À compter du 1er février 2025



Tranches de prix

Honoraires

De 0 à 49.999 € :	5.000 €
De 50.000 à 499.999 €* :	3,5 % + 5.000 €
Au-delà de 500.000 €* :	5 %

*Arrondi à la centaine inférieure

*Les honoraires sont à la charge exclusive de l'acquéreur

ESTIMATION
150€

Locations

État des lieux - 3 €/m²

Dossier + Visite + Rédaction de bail - **Un
loyer hors charge****

**Les honoraires d'agence TTC sont à 50% à la charge du(des) propriétaire(s),
les 50% restants sont eux à la charge du(des) locataire(s).